

REUNION PEDT 2015-2016
COMITE DE PILOTAGE -n°1
COMPTE RENDU du Lundi 9 novembre 2015 à 18h00

Présents :

Pour la commune : Mmes GIROUD Régine Adjointe aux affaires sociales, SEMET Marie-José Adjointe aux affaires scolaires, CELIA Catherine Directrice du centre de loisirs municipal, METAYER Valérie Adjointe de direction du centre de loisirs, MICOLAUD Agnès Référente pédagogique TAP, KORICHI Fatie Référente administrative TAP, KERDOUDI Hadda Responsable du service scolaire

Directrices des écoles: Mmes GULLING Marie-Laure (BOV P), SALMON Céline (BOV M), TARGHETTA Patricia (KERG)
Enseignantes : Mmes CARCONE Christelle (MEN P), GUILLAUME Laurence (MEN M)

Représentants de parents d'élèves : Mmes CHIRAT Céline (BOV P), COLSON Cathia (BOV M), ROTH Isabelle (suppléante MEN P), GUTIERREZ Karen et PELLETIER Guénola (CDF), BRAZIER-CHASSAGNE Elisabeth (KERG), Mrs BAPTISTE Didier (FCPE BOV P), ROSSET Damien (MEN M)

Absents excusés : M. BUSSY Christian Maire, Mmes VELLAY Laurence Inspectrice de l'E.N circonscription Dombes, BOCAUD Valérie Directrice générale des services, Mrs BOSC Marc et CHARIGNON Stéphane Parents d'élèves

Mme SEMET ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en excusant les absents excusés. Elle précise que cette réunion est organisée un peu tôt pour avoir un peu de recul et rappelle l'ordre du jour :

1. **Point sur ce début des TAP**
2. **Validation du projet d'une plaquette d'information TAP.**

1. Point TAP :

Mme SEMET donne la parole à Agnès MICOLAUD qui parlera du démarrage des TAP. Mme MICOLAUD rappelle qu'une nouvelle organisation du temps scolaire a été proposée et mise en place sur 5 matinées et 3 après-midi. Chaque groupe scolaire a choisi son après-midi consacrée aux Temps d'Activités Péri-éducatives.

Mme SEMET rappelle que l'inspection académique a été informée d'une délibération établie pour préciser le roulement des ½ journées par groupe scolaire, chaque année.

Groupe Bovagne (Maternelle/Elémentaire)	Groupe Méné (Maternelle/Elémentaire)	Groupe Kergomard/Champ de Foire
T.A.P les mardis après-midis	T.A.P les jeudis après-midis	T.A.P les vendredis après-midis

Le C.C.A.S a repris le relais du service scolaire. Un bureau T.A.P est installé au Centre de Loisirs et tenu par Mmes Agnès MICOLAUD et Fatie KORICHI, référentes T.A.P ; elles y assurent le suivi au quotidien de cette nouvelle organisation, sous la direction de Catherine Célia, directrice du Centre de loisirs municipal.

346 enfants sont inscrits aux Temps d'Activités Péri-éducatives et peuvent ainsi découvrir les activités suivantes (soit une trentaine à ce jour) :

ARTS PLASTIQUES, ATELIERS D'ANTAN, ATELIERS D'ECRITURE, CIRQUE, CUISINE, CONTE THEATRAL, COUTURE, DANSE D'AUTREFOIS, DANSE et CHANT, DECOUVERTE DE NOUVEAUX SPORTS, EVEIL MUSICAL, EVEIL DES 5 SENS, ESCRIME, FOOT, GUITARE, JEUX D'OPPOSITION, LANGUE DES SIGNES, MARIONNETTES, MINI-BASKET, MINI-HAND, MOSAIQUE, PETANQUE, RACONT'ARTS, SCIENCES, SCRABBLE, TENNIS, THEATRE, THEATRE D'IMPRO, SPORTS, YOGA (En gras=nouvelles activités)

Les enfants découvrent deux activités par après-midi par période de 12 à 14 semaines.

Ces activités sont encadrées par 25 animateurs professionnels : 10 issus d'associations locales ou indépendants et 15 du personnel C.C.A.S (animateurs du CDL, éducateurs sportifs). Les inscriptions se font à l'année avec une adhésion dégressive à partir du deuxième enfant.

Suite à la validation du PEDT et du comité de suivi, fin mai, le déroulement de la mise en place des TAP a été le suivant :

- Mise en place de trois permanences d'inscriptions courant juin pour répondre au mieux aux disponibilités des familles. Les dates de ces permanences ont été communiquées par la distribution d'un flyers : par les écoles à chaque famille, par affichage dans les écoles/ CDL/mairie et info sur le panneau lumineux du centre-ville.
- Recrutement des intervenants de mai à juillet en privilégiant les activités intéressées suite au sondage de juin.
- Mise en place de programme d'activités en respectant différents paramètres :
 - Disponibilités des intervenants (jour/heure),
 - Activités adaptées au niveau des enfants,
 - Locaux disponibles et adaptés
 - Directive de la réforme : proposer des activités de découvertes et d'initiations qui favorisent l'ouverture culturelle, artistique et sportive.
 - S'assurer que les enfants découvriront des activités variées répondant aux domaines : culturel, artistique et sportif,
- Envoi des courriers aux familles la 1^{ère} quinzaine de juillet, pour les choix des enfants. La commune s'est engagée à répondre à 2 choix de l'enfant sur les 6 activités,
- Faire part des imprévus et rebondir : désistement d'intervenants au dernier moment, dont certains proposant plusieurs activités,
- Prendre en compte tous les enfants : création d'un nouveau groupe suite aux inscriptions tardives, nouveaux arrivant, agendas particuliers,
- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires implique une organisation sans faille. Il a été établi une organisation générale et propre à chaque école afin d'assurer un service de qualité répondant à nos préoccupations premières : la sécurité et l'épanouissement de l'enfant.
 - ✓ Prendre en compte les différents passages de l'enfant dans sa journée : école→cantine→TAP→groupe1-groupe2 →périscolaire→ parents.
 - ✓ Proposer des activités dans des locaux les mieux adaptés possibles. Pour cela, des concertations avec les directrices d'écoles, **le pôle associatif**, le responsable chargé des équipements sportifs ont été nécessaires.
 - ✓ Etablir des liens réguliers avec l'école et le service scolaire
 - ✓ Mise en place de « règles de vie à l'école » communes.

Une attention particulière pour les maternelles afin de conserver au mieux les repères de l'enfant au niveau des « rituels » de la sieste, des temps de repos et calme, du quotidien. Pour cela, des rencontres avec les directrices des écoles et les ATSEM ont été nécessaires.

- ✓ La priorité est que l'enfant soit là où il doit être. Toute la logistique se gère avec des listes de présence. Les intervenants sont informés des absences des enfants. C'est pourquoi il est important d'insister auprès des familles de bien prévenir le centre de loisirs. Un mot de rappel a été remis avec le règlement intérieur.
- Plus de communication :
 - ✓ Outre les affichages des listes des enfants, des trombinoscopes des intervenants et des plans précisant où se situent les activités dans les écoles, le planning d'activités à l'année, a été remis aux enfants la première semaine de la rentrée
 - ✓ La mise en forme d'une plaquette pédagogique relatant le contenu des activités et les modalités, sera remise aux familles fin novembre.
 - ✓ Organisation d'expositions trimestrielles.

A ce jour,

- Le fonctionnement global est satisfaisant
- Les intervenants sont attentifs, qualifiés et bienveillants. Ils mettent en place des activités pédagogiques, ludiques et éducatives en faveur de l'épanouissement et du développement de l'enfant et n'hésitent pas à revoir leur projet.
- Les retours sont positifs de la part des enfants et des parents surtout via le CDL.

Mme SEMET enchaîne pour donner la parole aux enseignants :

Les enseignants ont constaté qu'il y avait une évolution par rapport à l'année dernière. Ils ne sont plus sollicités. Les enfants arrivent à mieux se repérer et à mieux parler de ce qu'ils font au TAP. Le repérage des enfants en cycle 2 est plus facile ; investissement moins lourd que l'an dernier, plus stable et moins contraignant pour les enfants. La nouvelle organisation est meilleure et convient à tous, plus sécurisante pour les enfants et gain d'une demi-journée pour les enseignements. Les enfants sont plus réceptifs. Il y a une bonne communication, et comme l'an dernier, un panneau a été mis en place pour signaler les absences d'élèves du matin pour les TAP. En ce qui concerne la fatigue, aucun constat n'a pu être fait après seulement 27 jours de reprise sauf pour le Champ de foire où l'on fait remarquer que la fatigue reste présente en fin de semaine surtout pour les enfants de la classe (ULIS). Cette remarque a été soulevée lors du Conseil d'école.

Mme SEMET demande l'état des classes le matin ? Retour des enseignants sur BOVM, une seule fois, une classe a été rendu non propre et pour les autres, après une mise au point de début de rentrée scolaire, les classes sont rendues en bon état.

La parole est ensuite donnée aux représentants des parents d'élèves :

De manière générale les parents sont contents des activités proposées aux enfants. Ils sont satisfaits de cette nouvelle organisation qui est plus claire pour les enfants. Ils soulignent que l'aspect sécurité est très rassurante également.

Mme CHIRAT : Pas de remontée au niveau des enfants, les parents ne se posent pas de question. Pas de mauvaises remontées sur le TAP.

Mme COLSON : Les enfants sont contents. Elle fait toutefois remonter la question d'un parent qui demande comment se passe la transition entre l'activité yoga et cuisine sur le TAP de la Bovagne ? A savoir que l'activité cuisine se passe sur le centre de loisirs et que le yoga se pratique à l'école. Mme MICOLAUD lui répond que les enfants sont accompagnés par l'animatrice et que la transition se fait dans la cour de l'école.

Mr BAPTISTE relève qu'une liste d'attente a été mise en place. Il indique qu'il reste encore un enfant en attente de place sur l'école de la Bovagne élémentaire (cas qui lui a été remonté). Mme CELIA souhaiterait connaître le nom de cet enfant. Mme MICOLAUD indique qu'un groupe supplémentaire sera mis en place dès janvier 2016 et que cet enfant sera intégré dès cette date.

Mme ROTH : Bon retour, elle précise (à titre personnel) que son fils arrive à lui dire ce qu'il fait cette année.

M. ROSSET : Pas de retour négatif mais il fait une suggestion en montrant que dans d'autres communes l'horaire du mercredi est différent, les enfants démarrent un ½ plus tard pour terminer à 12h00. Peut-on étudier le même fonctionnement ?

Mme GUTIERREZ fait part du cas d'une famille qui n'aurait pas bénéficié des activités choisies et d'un enfant qui n'aimerait pas une activité et prendrait un livre à la place. Mme MICOLAUD regrette que les familles ne s'adressent pas immédiatement au service TAP pour toutes questions. Mme CELIA répond qu'elle souhaite avoir le nom de cet enfant et se renseignera.

Mme GUTIERREZ rajoute que le retour est très positif; enfants et parents sont contents mais fait remarquer que certaines activités peuvent être trop longues pour les CP (1,5 heures de temps) même si celles-ci sont très appréciées par les enfants comme la langue des signes, l'espagnol. Mme METAYER souligne que les intervenants sont là pour faire leur activité. Après échanges, Mme CELIA proposera aux intervenants de faire un break dans l'activité si celle-ci est nécessaire et a développé la courbe d'activité « ambiance du groupe qui devient molle ou au contraire excitante »

Mme GUTIERREZ termine par l'aspect sécurité qui était à la hauteur à la rentrée scolaire et remercie tous les services qui ont contribué.

Mme PELLETIER souligne que le tarif d'inscription au TAP est identique pour les enfants de maternelle qui font la sieste car en réalité ils ne font pas 2 activités. Mme METAYER indique que les groupes de maternelle suscitent 2 intervenants pour le réveil des enfants. Mme MICOLAUD précise que petits et moyens sont ensemble et les intervenants sont là pour le réveil échelonné et qu'ils mettent en place des ateliers de paroles et de manipulations donc 2 intervenants pour 1 groupe.

Mme PELLETIER demande s'il serait possible de revoir le prix demandé pour le TAP d'une première année maternelle qui serait trop important alors que les enfants font la sieste pour une heure d'activité. Mme CELIA informe que le budget le plus cher est celui des intervenants dans l'animation.

Mme BRAZIER-CHASSAGNE indique que les TAP de l'école Pauline Kergomard fonctionnent beaucoup mieux que l'an passé. Un retour très positif et un vrai dialogue entre les enfants et les parents sur ce qu'ils ont pu découvrir et elle souligne une prise de conscience sur les activités proposées.

Mme MICOLAUD fait remarquer que la qualité est toujours la même, seulement les intervenants n'avaient que trois quart d'heure pour entreprendre une activité alors que cette année ils disposent d'une heure trente. Mme SEMET ajoute qu'il fallait aussi ajouter le transport des enfants qui prenait le car.

2. Validation d'une plaquette d'information : ce projet de plaquette a été envoyé en amont à tous les membres du comité de pilotage

→ D'un avis général l'idée de la plaquette plait beaucoup.

→ Avis des enseignants : Plaquette très colorée et peut-être risque de coûter très cher, plaquette succincte

→ Mme BRAZIER-CHASSAGNE souhaitent rajouter le nombre d'enfants maximum autorisé par la DDCS et les lieux des activités qui se déroulent à l'extérieur de l'établissement scolaire.

→ Les parents d'élèves demandent à ajouter une information concernant la possibilité de paiement échelonné pour l'adhésion au TAP.

Mme GUTIERREZ demande si nous pouvons prévoir sur le site un système pour gérer les absences TAP. Mme CELIA répond que les familles peuvent tout simplement laisser un message sur le répondeur téléphonique du centre de loisirs.

Mme GUTIERREZ demande si la plaquette d'information peut être diffusée sur le site des parents d'élèves. Mme SEMET propose de faire un lien pour le renvoi sur le site de la commune.

→ Mme BRAZIER-CHASSAGNE souhaite rajouter dans cette plaquette les effectifs selon la loi et préciser que les activités se font dans l'école. Mme GIROUD répond négativement car des activités ont lieu aussi en extérieur. Mme MICOLAUD fait le point des bâtiments utilisés et Mme GIROUD indique que certaines activités de Kergomard ont lieu dans la salle du club des jeunes près du cinéma ; pas de long trajet car se sont des maternelles. Mme GIROUD précise qu'il sera noté que « les TAP s'organiseront dans l'école ou à proximité.

Mme SEMET fait alors procéder au vote de la plaquette : Abstention 0 – Contre 0

Le projet de la plaquette est approuvé à l'unanimité.

Mme GUTIERREZ confirme à Mme SEMET que cette réunion est une bonne chose et qu'elle n'arrive pas trop tôt et demande à quelle fréquence auront lieu les prochaines.

Mme SEMET propose une rencontre en **Février ou Mars** et qui aura pour objectif : le TAP 2016 / 2017 et de réfléchir sur le choix des jours. Elle rappelle que l'inspection académique a été informée d'une délibération établie pour préciser le roulement des ½ journées par groupe scolaire, chaque année.

La séance est levée à 19h30